



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE Votre numéro de dossier : 4206593 - Audit n° 848708
Dossier suivi par : Votre Chargée de clientèle Janani KANDIAH <i>BURFP</i> Tél : 01 41 62 62 50 E-Mail : janani.kandiah@afnor.org
Votre Commercial Marie SPERANDIO Tél : 01 41 62 61 93 E-mail : marie.sperandio@afnor.org

ADARIS CONSEIL
358 CHEMIN DU LEONARD 358 CHEMIN DU
LEONARD
31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
FRANCE
A l'attention de Madame ALEXANDRA DAVID-ARDITE

Objet : Notification d'audit

Madame,

Suite à nos différents contacts, nous avons le plaisir de vous confirmer ci-après les conditions de réalisation de votre audit :

Référentiel	
Référentiel National Qualité	
Date(s) ou période d'audit	
Audit sur site du 13/03/2023 au 13/03/2023	
Auditeur	Audit sur site
MARIE-HELENE COATRINE	0,500
Equipe d'audit	
Madame MARIE-HELENE COATRINE COATRINE MARIE-HELENE SYLVIE - RESIDENCE LES ORMES, BAT.B3 - 8 RUE S.ALLENDE - 31320 - CASTANET TOLOSAN - FR Tél. : 06 20 12 54 77 - Mobile : 06 20 12 54 77 - E-mail : m.helene.coatrine0583@orange.fr	

Conformément aux règles AFNOR Certification, vous pouvez récuser tout ou partie de l'équipe d'audit dans le jour franc suivant la mise à disposition de la présente notification. Pour ce faire, vous devez refuser la notification en expliquant vos motivations dans la zone commentaire.

Le coût de cet audit sera de 475,00 € HT auxquels s'ajoutent d'éventuels frais de redevance ou de gestion. Les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe d'audit vous seront facturés suivant les conditions définies dans votre proposition commerciale.

Adresse de facturation : ADARIS CONSEIL - 358 CHEMIN DU LEONARD 358 CHEMIN DU LEONARD - 31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS - FRANCE
SIRET : 83185822000013 -
Contact facturation : Madame ALEXANDRA DAVID-ARDITE
Si un numéro de commande doit être reporté sur votre facture afin d'être recevable par votre service comptabilité, nous vous remercions de nous le transmettre dès à présent.



Nous vous remercions de nous faire part de votre accord sur l'ensemble de ces conditions en ligne **sous 15 jours** dans votre Espace client en cochant la case « Je déclare avoir pris connaissance de la notification d'audit affichée ci-dessus et en acceptant toutes les conditions mentionnées, en qualité de Client. » puis en validant la notification. L'acceptation de ces conditions vaut acceptation des conditions générales de certification CERTI F 1812 et des annexes techniques disponibles sur votre espace client.

Nous vous informons que le traitement de vos données à caractère personnel est nécessaire aux fins d'intérêt légitime d'AFNOR Certification et est nécessaire à l'exécution du contrat. Conformément à la réglementation européenne en vigueur, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de retrait de consentement, de limitation de traitement, d'opposition au traitement et de portabilité concernant vos données. Ces droits peuvent être exercés en adressant un email à dpo@afnor.org ou par courrier à AFNOR, à l'attention du DPO, AFNOR, 11, rue Francis de Pressensé – 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex. AFNOR répond à la personne ayant fait l'usage d'un des droits susvisés dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. Ce délai peut néanmoins être prolongé de deux (2) mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans cette hypothèse, AFNOR informera la personne concernée de cette prolongation dans le délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande. La personne concernée a la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de l'autorité de contrôle de l'Etat membre de l'Union européenne dans lequel elle réside et de former un recours juridictionnel. Toutes les informations détaillées sur l'usage de vos données et l'exercice de vos droits figurent dans la charte relative à la protection des données à caractère personnel et à la vie privée d'AFNOR Certification.

Crise Sanitaire Covid19 : Engagement sur les conditions d'accueil de l'intervenant AFNOR

Nous prenons à cœur la sécurité sanitaire de nos intervenants et de nos clients, et nous sommes très attentifs à ce que nos activités s'effectuent suivant des modalités adaptées.

A cette fin, et au-delà de la communication transparente que nous vous engageons de maintenir entre l'intervenant et vous, votre entreprise s'engage à ce que chacun des sites physiquement visités aient tous défini une politique sanitaire et mis en œuvre les mesures sanitaires adaptées aux activités qui y sont réalisées conformément aux exigences sanitaires en vigueur à la date d'intervention.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

La plaine Saint Denis, le 28/10/2022

Janani KANDIAH
Votre Chargée de clientèle
Département Service Clients AFNOR Certification
Dossier n° 4206593